

Les bibliothèques universitaires québécoises : un anniversaire

Onil Dupuis

Volume 38, numéro 1, janvier–mars 1992

Les bibliothèques universitaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028556ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028556ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dupuis, O. (1992). Les bibliothèques universitaires québécoises : un anniversaire. *Documentation et bibliothèques*, 38(1), 3–3.
<https://doi.org/10.7202/1028556ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les bibliothèques universitaires québécoises : un anniversaire

En 1992, les bibliothèques universitaires québécoises célébreront le 25^e anniversaire de leur regroupement formel en vue d'assurer une planification concertée de leur développement. En effet, la première réunion du **Comité de coordination des bibliothèques universitaires du Québec** a eu lieu le 27 octobre 1967, à l'Université Laval. C'est en décembre 1965 que les membres du **Comité des recteurs et principaux des universités du Québec**¹ ont convenu de créer un comité chargé « d'étudier la possibilité d'établir une coopération sur le plan documentaire entre les universités de la Province de Québec ». Cependant, avant que ne débutent les travaux de ce comité, la direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation du Québec confiait à un comité, composé d'un représentant de chacune des bibliothèques universitaires, le mandat d'étudier les sujets suivants :

- définitions et préparations d'un formulaire du budget ;
- développement des bibliothèques universitaires québécoises ;
- collaboration entre les institutions universitaires au niveau des bibliothèques de recherche.

L'examen du rapport de ce Comité « ad hoc » était inscrit à l'ordre du jour de la première réunion du **Comité de coordination des bibliothèques universitaires du Québec**. Celui-ci s'empressa, d'ailleurs, de « faire remarquer que l'étude de la collaboration entre les institutions universitaires au niveau des bibliothèques de recherche lui [revenait] désormais et ne devait pas être continuée par le comité ad hoc ». Lors de la même réunion, le Comité proposait la formulation suivante de son mandat :

Faire des recommandations à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec pour favoriser le développement et la coordination des bibliothèques universitaires du Québec. À cette fin, le comité doit d'abord étudier toutes les ressources disponibles dans la province, et ailleurs s'il y a lieu, et soumettre ensuite un projet de collaboration entre les bibliothèques universitaires au niveau des collections de recherche.

Dès octobre 1969, à la suite d'une enquête menée par messieurs Jean Roy et Octave Bégin, un rapport était soumis à la CREPUQ proposant un ambitieux programme d'études et d'actions. Plusieurs des recommandations de ce rapport, notamment celles relatives à la coordination des politiques de développement des collections, sont toujours d'actualité. D'autres se sont traduites par la mise sur pied de services communs ou la conclusion d'ententes en vue d'améliorer la qualité des services offerts aux usagers. Ainsi, en décembre 1969, était créé le service PEBUQUILL (**Prêts entre bibliothèques universitaires québécoises / Québec Universities Inter Library Loans**), un service de livraison quotidien qui relie les bibliothèques universitaires québécoises entre elles ainsi qu'aux bibliothèques universitaires ontariennes et, depuis 1981, aux bibliothèques fédérales de la région d'Ottawa. La même année, une entente était conclue en vue de permettre une réciprocité d'accès aux différentes bibliothèques universitaires. En 1970, suite à l'adoption par la CREPUQ en assemblée générale d'un rapport sur son organisation et son fonctionnement, le nom et le mandat du Comité furent modifiés. Le nouveau mandat du **Comité des bibliothèques** comportait deux volets :

- soumettre des recommandations afin de favoriser un développement planifié et une meilleure coordination des bibliothèques et de la documentation dans les universités du Québec ;
- voir au bon fonctionnement de tous projets de coopération en cours.

En 1972, lors de l'adoption du nouvel organigramme de la CREPUQ, le Comité devint le **Sous-comité des bibliothèques**.

Celui-ci est composé des directeurs des bibliothèques de chacune des universités membres de la CREPUQ, à l'exception de l'Université du Québec qui peut y déléguer jusqu'à quatre représentants. De plus, la Bibliothèque nationale du Québec, le Collège militaire royal de St-Jean et la Ville de Montréal délèguent chacun un représentant, à titre d'observateur.

Concertation, collaboration, coopération, coordination sont donc les mots clefs qui, depuis 25 ans, caractérisent le développement des bibliothèques universitaires québécoises.

Il serait aussi fastidieux qu'inutile de tenter d'énumérer les nombreuses études, les rapports, les ententes, les publications, les colloques, séminaires et journées d'études qui ont jalonné ces 25 ans et qui démontrent à l'évidence l'étendue de l'éventail des préoccupations du **Sous-comité**, aussi bien que de l'importance des moyens mis en oeuvre en vue d'améliorer les services offerts et de maximiser l'utilisation des ressources documentaires, humaines, matérielles et financières dont elles disposent. Ainsi en 1991-1992, près d'une vingtaine de groupes de travail, regroupant une centaine de professionnels, collaboreront à la réalisation des différents éléments du programme d'études et d'actions du **Sous-comité**.

Les bibliothèques universitaires québécoises sont fières, à juste titre, de leurs réalisations collectives. Par la mise en commun de leurs expertises et le partage de leurs ressources, elles ont mis en application et continuent de développer des solutions originales, adaptées à leurs besoins, aussi bien qu'à ceux de leurs usagers. Mais il leur reste de nombreux défis à relever, dont le moindre n'est pas celui du financement. C'est ensemble qu'elles continueront à rechercher et à mettre en oeuvre des moyens toujours plus efficaces de répondre aux besoins de leurs usagers.

Le vingt-cinquième anniversaire du **Sous-comité des bibliothèques** est celui d'une solidarité, une solidarité qui continuera de se développer et de s'affirmer au cours des... 25 prochaines années.

Onil Dupuis
Chargé de recherche
CREPUQ

1. Créé en 1963, le Comité fut incorporé en 1967 sous le nom de Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).